

DROITS DE SCOLARITE POUR ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

NIVEAU	REFERENCE DU MONTANT	GROUPE DE PAIEMENT	
		GROUPE 1	GROUPE 2
ELEMENTAIRE	Montant annuel en F CFA	1 673 700	2 485 200
	Montant en Euros	2 551,54	3 788,66
COLLEGE	Montant annuel en F CFA	2 200 200	3 276 900
	Montant en Euros	3 354,18	4 995,60
LYCEE	Montant annuel en F CFA	2 802 300	4 337 400
	Montant en Euros	4 272,08	6 612,32

Le groupe 1 comprend tous les élèves français et maliens. Une réduction est consentie aux enfants de diplomates maliens sur présentation d'un justificatif émis par le Ministère maliens des Affaires Etrangères Direction Europe ainsi qu'aux enfants des contrats locaux sous certaines conditions.

Le groupe 2 comprend tous les autres élèves tiers.

Le montant annuel est payé par trimestre (3 trimestres de facturation répartis sur l'année scolaire).

FRAIS D'INSCRIPTION 2022/2023 D'UN NOUVEL ELEVE

Niveau en 2022/2023	Droit de 1ère inscription	F.S.E.	(*) Cautions manuels	Location manuels	Fournitures scolaires	Total à régler FCFA	Total à régler en euros
primaire	400 000	8 000	42 000	45 000	45 000	540 000	823,22
collège	400 000	8 000	60 000	64 000	0	532 000	811,03
lycée	400 000	8 000	73 000	78 000	0	559 000	852,19

(*) Le montant de la caution est remboursable à la fin de l'année scolaire si les manuels sont remis dans un état convenable.

FRAIS DE REINSCRIPTION ANNUELS 2022/2023

Niveau en 2022/2023	Reinscription	F.S.E.	(*) Cautions manuels	Location manuels	Fournitures scolaires	Total à régler FCFA	Total à régler en euros
primaire	81 000	8 000	42 000	45 000	45 000	221 000	336,91
collège	81 000	8 000	60 000	64 000	0	213 000	324,72
lycée	81 000	8 000	73 000	78 000	0	240 000	365,88